



NAISSANCE DU COLLÈGE

Construit en 1914, le Collège des Parcs, novateur pour son époque, est un témoin de la richesse passée du canton de Neuchâtel. Depuis, les choses ont bien changé : le secteur horloger, qui avait fait les beaux jours de notre région, s'est délocalisé et la Ville de Neuchâtel peine aujourd'hui à assumer les frais d'entretien et de rénovation de ses bâtiments prestigieux.

En fin de liste de l'entretien, on trouve les bâtiments scolaires. Mis de côté au profit de bâtiments publics fréquentés par un plus large pan de la population, voire par des touristes, nombre d'entre eux égrènent le temps en attendant leur tour. Les conséquences sont désastreuses et risquent bientôt d'être irréversibles.

Les autorités en sont conscientes et affichent depuis des décennies une réelle volonté de rénover, dans leur programme de législature. Mais devant l'ampleur de la tâche et les nombreux obstacles, force est de constater que rien n'avance.

CENTENAIRE : ESPOIR ET DÉSESPOIR

En mai 2014, le Collège des Parcs a fêté ses 100 ans en grande pompe. Lors de la mise en place de l'événement, promesse fut faite aux enseignant·es que cette fois, ce vénérable bâtiment allait rapidement pouvoir retrouver les splendeurs du temps de sa construction.

Sept ans plus tard, force est de constater que rien n'a été fait. Certes, un projet pour le bâtiment attenant (au nord) et pour la construction de salles de gym souterraines (au sud) a été validé, mais toujours rien pour le bâtiment principal. La Ville de Neuchâtel a pourtant construit un bâtiment de transition à Beauregard, édifice qui logera (tout comme le collège des Sablons) élèves et enseignant·es, le temps des travaux. Mais aujourd'hui, sous prétexte de raccourcir le nombre d'années loin du quartier des Parcs et pour éviter de ce fait des trajets importants pour les élèves, ce bâtiment flambant neuf reste vide, en proie à de potentielles déprédations.

LENTE AGONIE

En attendant, les usager·ères du Collège des Parcs assistent impuissant·es à la lente agonie de leur collège. A chaque jour, son lot de mauvaises surprises : des pannes d'électricité ou de chauffage; la condamnation de sanitaires risquant de s'effondrer sur les utilisateur·trices; etc.

En février 2021, pour la quatrième fois depuis 2014, la Ville de Neuchâtel demande aux enseignant·es de recenser les réparations urgentes. Cette liste, transmise maintes fois durant la dernière décennie, ne cesse évidemment de s'allonger.

L'inventaire a donc été établi à nouveau et la réponse ne se fait pas attendre : le mobilier des années 50 ne sera remplacé que s'il est devenu « inutilisable » et les réparations « indispensables » seront faites de manière provisoire, à moindre coût, toujours dans l'optique d'une hypothétique rénovation.

ENTRE URGENCE ET MODÉRATION DES DÉPENSES

Au vu du nombre de réparations urgentes, le SAEN s'interroge sur la pertinence d'investir de l'argent dans des réfections de fortune en attendant une rénovation complète. Des sommes considérables ont déjà été investies dans le remplacement de la ligne électrique et la consolidation du toit. Le chauffage montre des signes inquiétants de fatigue, laissant présager une panne assez importante pour exiger son remplacement.

De plus, les aménagements provisoires à moindre coût laissent largement à désirer. Pour exemple, deux des stores installés au printemps 2018 - afin de réduire les températures qui dépassaient les 30°C en été - se sont détachés et ont fini leur course dans la cour de récréation, fort heureusement juste avant l'heure de sortie des élèves... Les enseignant·es avaient alors été contraints de ne plus utiliser les stores en cas de fort vent.

UN BÂTIMENT INDIGNE DE L'ENSEIGNEMENT DU 21ÈME SIÈCLE

L'école d'aujourd'hui a besoin de structures adéquates pour assurer un enseignement de qualité, en phase avec les exigences de son temps. Les nouvelles technologies, en lien direct avec le PER¹ sont quasi inexistantes au Collège des Parcs. Les enseignant·es doivent faire preuve d'ingéniosité pour pallier le manque de projecteurs et autres outils informatiques propres à l'enseignement en 2021. Cette situation est inacceptable, surtout en regard du crédit important débloqué par le canton de Neuchâtel pour l'éducation numérique, en été 2020.

¹ Plan d'études romand

PRIORITÉ AU COLLÈGE DES PARCS

Le SAEN tient fermement à défendre tous les enseignant·es contraint·es de travailler dans des conditions déplorables, et en particulier les enseignant·es du Collège des Parcs.

La Ville de Neuchâtel ne peut décemment pas repousser le calendrier de rénovation de ses nombreux bâtiments scolaires, laissés à l'abandon depuis des décennies. Les collèges doivent être remis en état afin de répondre aux normes de sécurité, mais aussi aux exigences imposées par le PER.

Le premier bâtiment à rénover étant le Collège des Parcs, on ne peut ni reporter sa transformation, ni laisser des enfants et des enseignant·es fréquenter un bâtiment devenu potentiellement dangereux et désuet. Il est prioritaire de déménager rapidement, de mettre les élèves et les enseignant·es en sécurité et d'entreprendre les travaux de rénovation le plus rapidement possible.

LISTE DES TRAVAUX URGENTS ET/OU DES DÉSAGRÈMENTS

Ci-dessous, nous avons listé avec l'aide des enseignant·es du Collège des Parcs les désagréments, problèmes sécuritaires et réparations urgentes à l'heure actuelle.

Il semble malheureusement plus rapide d'établir un inventaire de ce qui fonctionne que de lister ce qui est à réparer.

BÂTIMENT

- Pas de garde-corps aux fenêtres (danger de chute d'un·e élève)
- Crochets d'habits (vestiaires) à hauteur de la tête des enfants, très pointus (risque de blessure grave)
- Toit qui menace de s'effondrer et qui nécessite des interventions régulières pour tenir bon
- Murs instables et nombreuses fissures
- Lumière insuffisante dans les corridors (il faut une lampe de poche pour trouver quelque chose dans les armoires)
- Portes d'entrée trop lourdes pour les plus jeunes élèves
- Stores inutilisables en cas de vent
- Alarme incendie inaudible dans les classes qui ont leur porte fermée.

ISOLATION / CHAUFFAGE

- Fenêtres qui ferment mal -> courants d'air ; tablettes de fenêtres mouillées
- Impossibilité de régler le chauffage : dans certaines classes, il fait chaud, voire trop chaud alors que dans d'autres, on affiche parfois 13° degrés au maximum
- Chauffage coupé le week-end -> lundi matin : températures insuffisantes dans toutes les classes ; impossibilité pour les enseignants de travailler le week-end dans des conditions acceptables
- Plus de 32° C en été dans certaines classes.

SANITAIRES

- Murets de séparation instables
- Sanitaires désaffectés (servant de réduit)
- Pas d'eau chaude dans le bâtiment (même pas à la salle de gym) à part un boiler installé en 2018 à la salle des maitres
- Toilettes qui ferment mal/pas : risque qu'un enfant s'y enferme.

MOBILIER

- Nombre insuffisant d'armoires dont certaines ne se ferment pas à clé, d'autres nécessitent un coup de pied pour se fermer
- Corridors encombrés avec de nombreuses armoires et étagères hétéroclites apportés par les enseignants par manque de place de rangement (danger en cas d'incendie)
- Chaises qui ne se règlent plus, ou plus correctement et qui descendent alors qu'un enfant est assis dessus
- Tableaux noirs en piteux état
- Absence d'un nombre suffisant de projecteurs (3 pour une vingtaine de classes).

TÉMOIGNAGE EN PHOTOS

CRÉDIT PHOTOS : EDEL MURCHIE (MARS 2021)



Hauteur de sécurité non respectée, crochets dangereux



Mobilier désuet et en mauvais état, « remplacé uniquement si inutilisable »



Nombreuses fissures, murs sales et peinture écaillée

Rénovation du Collège des Parcs - NEUCHÂTEL

Dossier de presse
Avril 2021



Crépis abimé, installations sanitaires désuètes, plaques de linoléum arrachées



Corridors encombrés



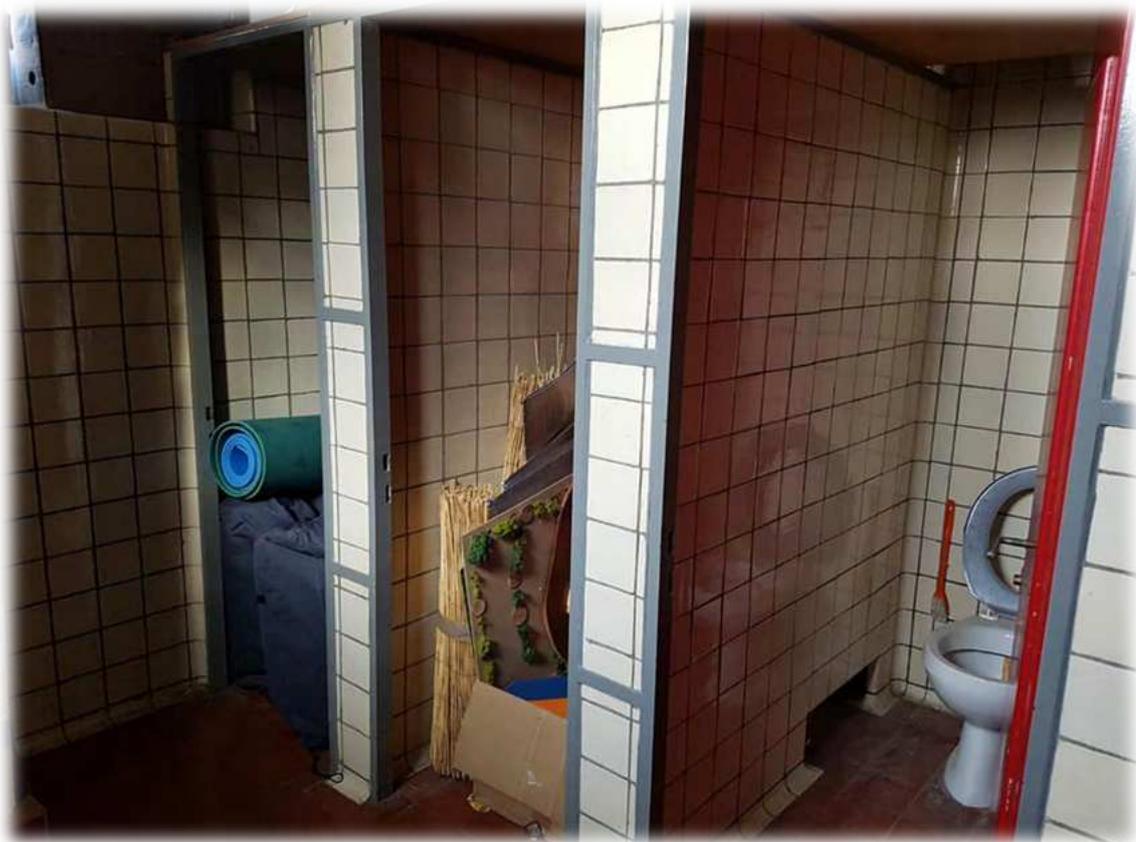
Fenêtres isolées avec des chiffons



WC hors d'usage



Réparation de fortune dans le but d'éviter l'effondrement des murets de séparation fissurés dans les sanitaires



Sanitaires désaffectés servant de réduit



Plafond du local matériel de la salle de gym



Douches à l'eau froide à la salle de gym

CONTACTS

Brigitte Hofmann (vice-présidente SAEN)

 078 / 698 43 15

 brigitte.hofmann@saen.ch

Myriam Facchinetti (rédactrice cantonale pour L'Éducateur)

 079 / 325 57 00

 myriam.facchinetti@saen.ch